

Vouhé, notre village

Infos municipales octobre 2015

NOUVEAU SITE INTERNET

Venez découvrir le nouveau site de la Commune à consulter dorénavant : vouhe17.fr

NOUVEAUX HORAIRES SALON COIFFURE

Voici les nouveaux horaires du salon de coiffure de Vouhé :

- mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, domicile à partir de 17 h 30
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Samedi de 8 h à 14 h.

FERMETURE AGENCE POSTALE

L'Agence Postale sera fermée le 3 et 4 novembre .

CONCOURS VILLAGES FLEURIS

Cette année, le 1er prix ex aequo nous a été attribué pour l'embellissement et le fleurissement de la commune. Merci de participer à l'embellissement de votre village.

L'AUTOMNE EST LA, LES MAUVAISES HERBES AUSSI

Les riverains qui laissent pousser des fleurs sur le bord de leur trottoir sont priés de les nettoyer et d'arracher les mauvaises herbes.

Bientôt les désherbants chimiques seront interdits et déjà limités dans certains endroits (le long des cours d'eau...)

Merci de penser à nos agents qui ne pourront pas fournir dans toutes les rues du village.

L'entretien, l'embellissement de votre commune vous concerne.
Merci

INITIALISATION SCRABBLE

La reprise aura lieu le mardi 17 novembre, salle des Aînés, de 14 h à 17 h.

Pour plus de renseignements, contactez Mme LE DANNOIS Nadine au 05 46 09 49 92.

BIBLIOTHEQUE

Il vous est rappelé qu'un accès internet vous est proposé à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture. Contacter Mme LE DANNOIS Nadine au 05 46 09 49 92. Nous recherchons des bénévoles....

VOUHE EN FETE

L'Assemblée générale aura lieu le samedi 23 octobre à la salle du terrain municipal.

11 NOVEMBRE

A l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Municipalité invite la population à la cérémonie du souvenir à **11 h** au Monument aux Morts. Rassemblement Place de l'Eglise

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

REPAS DES AINES

Le repas des Aînés pour les personnes de plus de 65 ans aura lieu le samedi 28 novembre à la salle des fêtes.

Réservez votre journée.

JEUNES DE 16 ANS

Vous avez 16 ans dans l'année (filles ou garçons) vous devez vous faire recenser pour la Journée Défense Citoyenneté à la Mairie dans le mois qui suit votre anniversaire. Une attestation vous sera remise afin de pouvoir vous inscrire à toute demande d'examen.

FERMETURE MAIRIE

La Mairie sera fermée le 12 et 13 novembre

RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES OU TENTATIVES DE VOLS EN MILEU RURAL

Dans la nuit du 28 au 29 septembre, des dégradations ont été commises Chemin des Longées ainsi que des petits larcins, Chemin de la Dorate des petits vols et des dégradations. Dans la journée, c'était rue du Pont Blanchet.

Un dossier sur ce sujet (astuces contre les cambriolages) vous est proposé sur le site : vouhe17.fr

DEPREDACTIONS—INCIVILITES SUR LA COMMUNE

Des déprédations ont hélas été constatées ces derniers temps sur les équipements municipaux et bâtiments de la collectivité (panneaux de cellules photovoltaïques brisés à coup de pavé sur le club house). Cela a un coût pour la collectivité donc pour chacune et chacun des voyacaises et voyacais. Tag sur les tables mises à disposition de la collectivité. Détritus (emballage de pizza, bouteilles et boîtes de boissons « oubliés » et laissés sur place après consommation. La municipalité met en garde sur ce à quoi s'exposent les responsables des faits. (dépôt de plainte, participation financières par les fautifs ou par leurs parents en cas d'enfants mineurs incriminés.

SONDAGE INTERNET

Nous sommes entrés dans le 21ème siècle et les supports papiers administratifs et autres tendent à disparaître pour faire place aux supports dématérialisés.

Compte tenu du fait qu'à très court terme bon nombre d'opérations administratives seront obligatoirement faites par le biais du Web (les premières d'entre elles étant les déclarations de revenus et avis d'imposition), nous allons procéder à un sondage.

Pour ce faire, nous demandons à toutes les voyacaises et voyacais n'ayant pas d'accès à internet depuis leur domicile, de se faire connaître à la Mairie le plus rapidement possible.

ACQUISITION PAR LA COMMUNE

La mairie s'est portée acquéreuse de la maison COUDRIN sise au 7 rue du Pont Blanchet (section C n° 023 et n° 0821). Il s'agit de la partie du bâtiment où se trouve la coiffeuse de Vouhé et qui n'était pas encore la propriété de la commune. Une promesse de vente a été signée le 6 octobre 2015 en l'étude de Maître BOIZU-MAULT entre la commune et les consorts COUDRIN.

DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

La divagation des chiens et **aussi des chats** est interdite. Tous chiens ou chats errants, trouvés sur la voie publique, pourront être conduits à la fourrière.

EXTENSION RENOVATION DE L'ECOLE

Un rapport concernant l'appel d'offres pour l'extension et la rénovation de l'école est à votre disposition sur le site de la mairie (vouhe17.fr).

REVISION GENERALE DU PLU

Dans le cadre du futur lotissement route de Puyravault, la décision d'une révision générale du PLU a été prise en délibération. Une concertation publique sera mise en place. La délibération en « extenso » est sur le site de la mairie (vouhe17.fr).

Pour ce faire, mes modalités de cette concertation sont définies comme suit :

- A) Un dossier d'information sera mis à la disposition du public en Mairie. Il sera complété au fur et à mesure de l'avancée des études et de la procédure d'élaboration.
- B) Une réunion publique sera organisée et par laquelle seront conviées par voie de presse ou par affichage d'avis administratif en mairie, les habitants, les professionnels intéressés, les associations et personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.
- C) Un registre sera mis à disposition en Mairie et servira aux observations à tous les intervenants cités au paragraphe « B »;

Cette concertation se déroulera pendant la durée de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

TRAVAUX RD 115

Des travaux de réfection de chaussée auront lieu entre Bel Air et le Fief Cléret sur notre commune. Les travaux commenceront à compter du 26 octobre pour environ 3 semaines. L'exploitation de la route se fera avec alternat par feux tricolores.

SANTE DES ENFANTS EN ECOLE MATERNELLE

Pour l'année 2015/2016, les enfants nés en 2011 bénéficieront d'un bilan de santé, effectué par les professionnelles du PMI, dans les locaux de l'école maternelle.